



ATLANTIQUE  
VENDEE

## PARTICULIERS

# Vos tarifs au quotidien

---

**Ensemble des prix  
de nos produits et services  
en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024**

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable.



# Extrait standard des tarifs\*

## (Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
<b>Abonnement à des services de banque à distance</b> (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne Part Base)	<b>GRATUIT</b> Hors coût du fournisseur d'accès Internet
<b>Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• pour les moins de 26 ans</li><li>• à partir de 26 ans</li></ul>	<b>GRATUIT</b> <b>0,31 €/ALERTE REÇUE</b>
<b>Tenue de compte</b>	<b>2,00 €/MOIS</b> SOIT, POUR INFORMATION 24,00 €/AN
<b>Fourniture d'une carte de débit</b> (carte de paiement internationale à débit immédiat) [Mastercard ou Visa Classic]	<b>45,10 €/AN</b>
<b>Fourniture d'une carte de débit</b> (carte de paiement internationale à débit différé) [Mastercard ou Visa Classic]	<b>45,10 €/AN</b>
<b>Fourniture d'une carte de débit</b> (carte de paiement à autorisation systématique) [Mastercard à autorisation systématique]	<b>36,00 €/AN</b>
<b>Retrait d'espèces</b> (cas de retrait en euro dans la zone Euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	<b>1,00 €/RETRAIT</b> À PARTIR DU 5 <sup>ÈME</sup> RETRAIT/MOIS CIVIL
<b>Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement SécuriCOMPTE+</b>	<b>24,00 €/AN</b>
<b>Virement</b> (cas d'un virement SEPA occasionnel) <ul style="list-style-type: none"><li>• en agence vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale</li><li>• en agence vers un compte détenu dans une autre banque ou une autre Caisse régionale du Crédit Agricole</li><li>• par Internet</li></ul>	<b>GRATUIT</b> <b>4,00 €/VIREMENT</b> <b>GRATUIT</b>
<b>Prélèvement</b> (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	<b>GRATUIT</b>
<b>Prélèvement</b> (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	<b>GRATUIT</b>
<b>Commission d'intervention</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• par opération</li><li>• plafond mensuel</li></ul>	<b>8,00 € (MAXI. 1/JOUR)</b> <b>80,00 €</b>

\* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

# SOMMAIRE

## **Extrait standard des tarifs** **P.2**

---



## **Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte** **P.5**

---

Ouverture, Transformation, Clôture  
Relevés de compte  
Tenue de compte  
Services en agence  
Frais de recherche de documents  
Change



## **Banque à distance** **P.7**

---

Abonnement à des services de banque à distance  
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail  
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS



## **Vos moyens et opérations de paiement** **P.9**

---

Cartes  
Virements  
Prélèvements SEPA / TIP SEPA  
Chèques



## **Offres groupées de services** **P.14**

---










Offre Prestige  
Offre Premium  
Offre Essentiel  
Offre Globe Trotter  
Offre eko  
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé  
Offres qui ne sont plus commercialisées



## **Irrégularités et Incidents** **P.24**

---

Commission d'intervention  
Opérations particulières  
Incidents de paiement

	<b>Découverts et Crédits</b>	<b>P.26</b>
	Découverts Crédits à la consommation Crédits immobiliers	
	<b>Épargne et Placements financiers</b>	<b>P.29</b>
	Épargne bancaire Placements financiers	
	<b>Offres pour les jeunes</b>	<b>P.32</b>
	<b>Opérations à l'étranger</b>	<b>P.36</b>
	Chèque Autres opérations	
	<b>Assurances et Prévoyance</b>	<b>P.36</b>
	Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien Assurance Emprunteur Assurance de la Banque au Quotidien	
	<b>Succession</b>	<b>P.38</b>
	<b>Autres services</b>	<b>P.39</b>
	Banque Privée Expertise Séparation - Divorce Protection des particuliers Magazines	
	<b>Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement</b>	<b>P.41</b>
	<b>Résoudre un litige</b>	<b>P.44</b>

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur le site Internet [www.ca-atlantique-vendee.fr](http://www.ca-atlantique-vendee.fr) (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



# Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

## Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Frais de désolidarisation du compte joint <sup>1</sup> (facturation prélevée sur le compte à désolidariser)	42,80 €
Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT



### Bon à savoir !

#### ▲ Services bancaires de base :

Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

## Relevés de compte

	Papier	e.relevé <sup>2</sup>
Relevé journalier	1,10 €/RELEVÉ	GRATUIT
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,10 €/RELEVÉ	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	1,10 €/RELEVÉ	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte <sup>3</sup>	14,90 €/RELEVÉ	14,90 €/RELEVÉ
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)		
• Envoi trimestriel	4,00 €/TRIMESTRE	-
• Envoi annuel	4,00 €/AN	-
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT
Attestation fiscale de situation	57,00 €/ANNÉE FISCALE DE RÉFÉRENCE	-

<sup>1</sup> Les majeurs protégés sont exonérés de ces frais.

<sup>2</sup> Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

<sup>3</sup> Hors demande de réédition dans le cadre du traitement d'un dossier de succession.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

## Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	2,00 €/MOIS SOIT, POUR INFORMATION 24,00 €/AN
Frais de gestion de compte inactif <sup>1</sup> ▲●	30,00 €/AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
<b>Forfait des opérations courantes illimitées</b> Comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	1,05 €/MOIS

## Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
<b>Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●</b> Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible) Dans une autre agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée	GRATUIT GRATUIT
<b>Retrait d'espèces de dépannage<sup>2</sup></b> Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible) Dans une autre agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée Dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole	GRATUIT GRATUIT 22,25 €
Frais d'envoi d'un courrier en recommandé	6,45 €
<b>Attestations</b> (avoirs, bon fonctionnement de compte, procurations, étudiants à l'étranger, liquidation de communauté, couverture Maladie Universelle...)	16,00 € /ATTESTATION

## Frais de location de coffre-fort

	Tarif annuel/coffre	Valeur déposée maxi
<b>catégorie 1</b> (taille petit/moyen)		
- Niveau assurance 1	92,00 €	16 000 €
- Niveau assurance 2	121,00 €	46 000 €
- Niveau assurance 3	315,00 €	152 500 €
<b>catégorie 2</b> (taille grand/très grand)		
- Niveau assurance 1	151,00 €	16 000 €
- Niveau assurance 2	204,00 €	46 000 €
- Niveau assurance 3	445,00 €	152 500 €
<b>catégorie 3</b> (taille spéciale/tableau)		
- Niveau assurance 1	328,00 €	16 000 €
- Niveau assurance 2	356,00 €	46 000 €
- Niveau assurance 3	570,00 €	152 500 €

<sup>1</sup> Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

<sup>2</sup> Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.

## Frais de recherche de documents<sup>1</sup>

<b>Simple</b> (1 page)	GRATUIT
<b>Complexe</b> (de 2 à 4 pages)	14,90 €/PAGE
<b>Complexe</b> (5 pages et plus)	SUR DEVIS (MAXI. 500,00€)
<b>Dossier ou document lié aux prêts</b>	27,50 €/DOCUMENT
<b>Contrat ou avenant d'assurance-vie ou document lié aux titres</b>	27,50 €/DOCUMENT
<b>Recherche de chèque(s)</b>	5,00€ /CHÈQUE SUR DEVIS
<ul style="list-style-type: none"><li>• de 1 à 10 chèques</li><li>• plus de 10 chèques</li></ul>	

## Change

	Chèques de voyage		Billets de banque
	En €	Autres devises	Autres devises
<b>Achat</b>	GRATUIT	4 % (MINI. 5,20€ MAXI. 29,40 €)	4 % (MINI. 5,20€ MAXI. 29,40 €)
<b>Vente</b>	-	-	4 % (MINI. 5,20€ MAXI. 29,40 €)



## Banque à distance

### Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

#### Internet

##### Service de banque à distance par Internet

###### Crédit Agricole en ligne (CAEL) Part Base

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

##### Service de banque à distance par Internet ▲●

###### Crédit Agricole en ligne (CAEL) Part RIB

Services inclus dans CAEL Part Base + virements externes SEPA

GRATUIT

##### Service de banque à distance par Internet

###### Crédit Agricole en ligne (CAEL) Part RIB Titres

Services inclus dans CAEL Part Base + virements externes SEPA + gestion titres via Invest Store Initial

GRATUIT

##### Service de banque à distance par Internet - service

###### de bourse en ligne (ce service n'est pas éligible au PER-TITRES)

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral :

- à partir de 24 ordres par an
- moins de 24 ordres par an
- accès utilisateur délégué

GRATUIT  
99,00 €/AN  
GRATUIT

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 30, rubrique placements financiers

##### Service d'agrégation de comptes<sup>2</sup> (service qui n'est plus commercialisé)

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

<sup>1</sup> Document hors Réédition de relevé de compte et d'Imprimé Fiscal Unique.

<sup>2</sup> Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- notre site Internet [www.ca-atlantique-vendee.fr](http://www.ca-atlantique-vendee.fr)
- nos applications mobiles **TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS**
  - Ma Banque
  - Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
    - Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet
    - Paylib sans contact <sup>1</sup>
    - Paylib entre amis <sup>2</sup>
- les applications mobiles du groupe Crédit Agricole **TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS**
  - CA Bourse
  - Pacifica
  - Nexecur

### Téléphone avec Filvert Service vocal

Au 09 693 693 10

COÛT D'UN APPEL LOCAL, SELON OPÉRATEUR

## Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Mini-relevés (2 par semaine)	2,50 €/MOIS
Alerte écopage (mensuelle)	0,31 €/ALERTE
Alerte temps réel de gestion	0,31 €/ALERTE
Alerte achat à distance	0,61 €/ALERTE
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,31 €/ALERTE
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	GRATUIT
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	GRATUIT
Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	0,31 €/ALERTE

## Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Alerte solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT
---	---------

<sup>1</sup> Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

<sup>2</sup> Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.





# Vos moyens et opérations de paiement

## Cartes

### Cotisation carte

#### Carte de paiement et de retrait )))

##### CATÉGORIES DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
<b>Fourniture d'une carte de débit</b> (carte de paiement à autorisation systématique) - L'autre carte ▲●	18,50 €/AN	-
<b>Fourniture d'une carte de débit</b> (carte de paiement internationale à autorisation systématique) - Mastercard à autorisation systématique	36,00 €/AN	-
- Mastercard eko	35,85 €/AN	-
<b>Fourniture d'une carte de débit</b> (carte de paiement internationale) - Mastercard Standard	45,10 €/AN	45,10 €/AN
- Mastercard Globe Trotter	3,65 €/MOIS	-
- Visa Classic	45,10 €/AN	45,10 €/AN
- Gold Mastercard	127,35 €/AN	127,35 €/AN
- Visa Premier	127,35 €/AN	127,35 €/AN
- World Elite Mastercard	-	324,50 €/AN
- Visa Infinite	-	324,50 €/AN

#### Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin <sup>1</sup> )))	45,10 €/AN	45,10 €/AN
Gold Mastercard Cartwin <sup>1</sup> )))	127,35 €/AN	127,35 €/AN

#### Carte de retrait

Carte Mastercard Libre Service Bancaire « nationale » (Carte de retrait à autorisation systématique) <sup>2</sup>	17,20 €/AN
Carte Mastercard Libre Service Bancaire « régionale » (Carte de retrait à autorisation systématique) <sup>3</sup>	GRATUIT



### Bon à savoir !

Le logo ))) indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.



Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte hors L'autre carte et Mastercard Globe Trotter, réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère sur le tarif de base.

<sup>1</sup> Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :  
- carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT ».  
- carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

<sup>2</sup> Retraits aux seuls distributeurs des Caisses régionales de Crédit Agricole.

<sup>3</sup> Retraits aux seuls distributeurs de votre Caisse régionale.

## Paiement par carte <sup>1</sup>

**Paiement par carte en euro <sup>2</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●** **GRATUIT**

**Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) :**

- frais fixes **0,24 €/OPÉRATION**
- frais variables **2,25 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- + frais de conversion monétaire <sup>3</sup>

**Autres paiements par carte <sup>4</sup> :**

- frais fixes **0,24 €/OPÉRATION**
- frais variables **2,25 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- + frais de change éventuels

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

## Retrait d'espèces par carte <sup>1</sup>

**Retrait d'espèces par carte en euro <sup>2</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)**

**Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets**

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
L'autre carte ▲●	<b>GRATUIT</b>	<b>0,90 €/RETRAIT</b> DÈS LE 1 <sup>ER</sup> RETRAIT
Mastercard à autorisation systématique	<b>GRATUIT</b>	<b>1,00 €/RETRAIT</b> À PARTIR DU 5 <sup>ÈME</sup> RETRAIT/MOIS
Mastercard eko	<b>GRATUIT</b>	<b>1,00 €/RETRAIT</b> AU DELÀ DE 25 RETRAITS/AN
Mastercard Globe Trotter	<b>GRATUIT</b>	<b>1,00 €/RETRAIT</b> À PARTIR DU 5 <sup>ÈME</sup> RETRAIT/MOIS
Mastercard Standard ou Visa Classic Mastercard Cartwin	<b>GRATUIT</b>	<b>1,00 €/RETRAIT</b> À PARTIR DU 5 <sup>ÈME</sup> RETRAIT/MOIS
Gold Mastercard Visa Premier Gold Mastercard Cartwin World Elite Mastercard Visa Infinite	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>

**Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays**

**de l'Espace Economique Européen (EEE) :**

- frais fixes **3,55 €/OPÉRATION**
- frais variables **2,25 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- + frais de conversion monétaire <sup>3</sup>

Montant minimum des frais **7,00 €**

**Autres retraits d'espèces par carte <sup>4</sup> :**

- frais fixes **3,55 €/OPÉRATION**
- frais variables **2,25 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- + frais de change éventuels

Montant minimum des frais **7,00 €**

<sup>1</sup> Les titulaires de cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite sont exonérés de frais de paiements par carte et de frais de retraits d'espèces à l'étranger.

<sup>2</sup> Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°2021/1230 du 14 juillet 2021).

<sup>3</sup> L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : [ca-av.fr/frais-de-conversion-monetaire](http://ca-av.fr/frais-de-conversion-monetaire).

<sup>4</sup> Opérations de paiement et retrait hors champ d'application du règlement européen n°2021/1230 du 14 juillet 2021.

## Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	8,30 €
Envoi de la carte en pli simple (frais de poste inclus) à la demande du client	GRATUIT
Commande de carte en urgence	GRATUIT
Rédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	10,70 €
Frais de refabrication de la carte en cas de détérioration, perte ou vol	GRATUIT
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte :	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"><li>• par Internet</li><li>• en agence</li></ul>	LA 1 <sup>ERE</sup> GRATUITE <sup>1</sup> LES SUIVANTES 5,10€ /MODIFICATION
Recherche de facturette	GRATUIT
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	GRATUIT
SOS carte 09 69 39 92 91	COÛT D'UN APPEL LOCAL, SELON OPÉRATEUR
Frais de déclaration à la banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	7,75 €
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	GRATUIT
Vérouillage temporaire de la carte (carte égarée) sur les interfaces digitales et en agence	GRATUIT

<sup>1</sup> Une modification gratuite par année civile et par compte de dépôt à vue

# Virements

## Virement SEPA <sup>1</sup>

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

### Emission d'un virement SEPA ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
<b>Frais par virement occasionnel</b>		
• vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• vers un compte Crédit Agricole hors de la Caisse régionale	GRATUIT	4,00 €
• vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,00 €
<b>Refacturation des frais prélevés par les banques des bénéficiaires</b>	<b>MONTANT FACTURÉ PAR LES BANQUES DES BÉNÉFICIAIRES</b>	
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
<b>Frais de mise en place d'un virement permanent :</b>		
• vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• vers un compte Crédit Agricole hors de la Caisse régionale	GRATUIT	4,00 €
• vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,00 €
<b>Frais par virement permanent :</b>		
• vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• vers un compte Crédit Agricole hors de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT
<b>Modification d'un virement permanent</b>	GRATUIT	GRATUIT
ÉMISSION D'UN VIREMENT COMPENSÉ		
<b>Frais pour virement compensé (trésorerie)</b>		14,85 €

### Emission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet <a href="http://www.ca-atlantique-vendee.fr">www.ca-atlantique-vendee.fr</a>	
<b>Frais par virement occasionnel vers un compte Crédit Agricole hors de la Caisse régionale</b>	1,00 €
Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile <sup>2</sup>	
<b>Frais par virement occasionnel</b>	GRATUIT
<b>Réception d'un virement SEPA ▲●</b>	GRATUIT
<b>Réception d'un virement Instantané SEPA ▲●</b>	GRATUIT
<b>Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre</b>	GRATUIT
<b>Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre</b>	GRATUIT
<b>Frais de traitement de retour de fonds</b>	GRATUIT

<sup>1</sup> Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 43) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie ;

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède ;

- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse ;

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin ;

- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre ;

- Royaume-Uni.

<sup>2</sup> Service permettant d'effectuer un virement entre particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

## Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 18,10 €.

Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (Cf. carte page 43), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

### Émission d'un virement non SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA OCCASIONNEL		Internet	Agence
Frais par virement non SEPA occasionnel		10,00 €	21,25 €
ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA PERMANENT		Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent		GRATUIT	9,35 €
Frais par virement non SEPA permanent		10,00 €	21,25 €
+ option frais "Share" (seuls les frais du Crédit Agricole sont à la charge du donneur d'ordre)			GRATUIT
+ option frais "Our" (tous les frais y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)			18,10 €

### Réception d'un virement non SEPA ▲●

Frais par virement	16,20 €
--------------------	---------

## Prélèvements SEPA / TIP SEPA

### Opposition de prélèvement SEPA :

- par Internet **GRATUIT**
- en agence **GRATUIT**

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲● **GRATUIT**

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲● **GRATUIT**

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲● **GRATUIT**

### Rejet de prélèvement SEPA à la demande du client :

- par Internet **GRATUIT**
- en agence **GRATUIT**

## Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1 ouvré
Délivrance d'un chéquier	GRATUIT
Chéquier remis en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
• en recommandé AR [frais de poste inclus] à la demande du client	8,30 €
• en pli simple à la demande du client	GRATUIT
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	16,50 €/CHÈQUE
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	16,50 €/CHÉQUIER
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	11,55 €
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	GRATUIT
Confection de lettre-chèque	SUR DEVIS
Destruction de chéquier en cas de non retrait sous 3 mois	12,00 €/CHÉQUIER



# Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

## Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

### Offre Prestige

#### Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

#### Commission d'intervention

Commission d'intervention <sup>1</sup> : 12 / an

#### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA <sup>2</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

#### Retrait d'espèces par carte <sup>3</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée

**35,00 €/MOIS**

<sup>1</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

<sup>2</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

<sup>3</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

## Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

### Paiement par carte <sup>1</sup>

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

### Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium <sup>2</sup>

SécuriWEB Premium

### Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.fr](http://www.mercipourlinfo.fr)
- mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régala, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

35,00 €/MOIS

## Offre Premium

### Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

### Commission d'intervention

Commission d'intervention <sup>3</sup> : 3 / an

### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements / an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA <sup>4</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

16,00 €/MOIS

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>2</sup> La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

<sup>3</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

<sup>4</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

## Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an	
<b>Retrait d'espèces par carte <sup>1</sup></b>	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an	
<b> Paiement par carte <sup>1</sup></b>	<b>16,00 €/MOIS</b>
En euro dans un pays de l'EEE	
En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements / an	
<b>Assurance de la Banque au Quotidien</b>	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium <sup>2</sup>	
SécuriWEB Premium	
<b>Merci pour l'info Premium (version numérique)</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info</li><li>• accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de <a href="http://www.mercipourinfo.fr">www.mercipourinfo.fr</a></li><li>• le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique</li></ul>	

## Offre Essentiel

<b>Gestion du compte</b>	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
<b>Commission d'intervention</b>	<b>9,50 €/MOIS</b>
Commission d'intervention <sup>3</sup> : 1 / an	
<b>Moyens et opérations de paiement</b>	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>2</sup> La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

<sup>3</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.



## Offre Essentiel (suite)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>1</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

### Retrait d'espèces par carte<sup>2</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

### Paiement par carte<sup>2</sup>

En euro dans un pays de l'EEE

### Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus<sup>3</sup>

### Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.fr](http://www.mercipourlinfo.fr)
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

9,50 €/MOIS

<sup>1</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

<sup>2</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>3</sup> La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

# Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

## Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole en Ligne Part RIB

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

## Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

## Retrait d'espèces par carte <sup>1</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

## Paiement par carte <sup>1</sup>

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

**2,00 €/MOIS**

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31<sup>ème</sup> anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

# Offre eko

## Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Part RIB

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

## Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard eko » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Délivrance d'un chèqueier

## Retrait d'espèces par carte<sup>1</sup>

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro et en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

2,00 €/MOIS



## Bon à savoir !

**L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert** : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **30,00 € / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **50,00 € / chèque**

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

# L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé<sup>1</sup>

## LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Part RIB

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

## MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Exonération totale de paiement pour l'ensemble des frais suivants :

- les commissions d'intervention
- les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

**1,00 €/MOIS**

## Offres qui ne sont plus commercialisées

Compte Service Option 1	<b>5,20 €/MOIS</b>
Compte Service Option 2	<b>7,10 €/MOIS</b>
Compte Service Option 3	<b>9,70 €/MOIS</b>
Compte Service Equilibre	<b>5,30 €/MOIS</b>
Compte Service Initial	<b>6,10 €/MOIS</b>

<sup>1</sup> En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Compte Service Confort	7,10 €/MOIS
Compte Service Privilège	8,50 €/MOIS
Compte Service Prélude et Prélude+	1,00 €/MOIS
<b>Ristourne des intérêts débiteurs :</b>	
• titulaires d'un Compte-Service Privilège ou Mozaïc	<b>DANS LA LIMITE DE 16,00 €/AN</b>
• titulaires d'un Compte-Service Option (uniquement pour les jeunes de -26 ans)	<b>DANS LA LIMITE DE 20,00 €/AN</b>
• titulaires d'un Compte-Service Option 3	<b>DANS LA LIMITE DE 30,00 €/AN</b>

## Le Compte à Composer

LE SOCLE	
Tenue de compte	2,20 €/MOIS*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Part RIB option virement externe	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : <ul style="list-style-type: none"> <li>• alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur</li> <li>• alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement</li> </ul>	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p. 39)	
*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info (page 39).	

### MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017

	Découvert	Prix
• assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 500 €	1,65 €/MOIS
• abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 501 € à 1 000 €	2,60 €/MOIS
	De 1 001 à 2 000 €	3,70 €/MOIS
• ristourne des intérêts débiteurs <sup>1</sup>	2 001 € et +	4,55 €/MOIS

### MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016

	Découvert	Prix
• assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 300 €	1,50 €/MOIS
• abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 301 € à 800 €	2,45 €/MOIS
	De 801 à 1 200 €	3,45 €/MOIS
	De 1 201 à 2 000 €	4,35 €/MOIS
• ristourne des intérêts débiteurs <sup>2</sup>	2 001 € et +	5,70 €/MOIS

<sup>1</sup> Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

<sup>2</sup> Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

## Offres qui ne sont plus commercialisées (suite)

### MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET SécuriBUDGET Premium	<b>1,80 €/MOIS</b> <b>PREMIUM :</b> <b>2,15 €/MOIS</b>
--	--

### MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus SécuriCOMPTE Premium <sup>1</sup>	<b>3,05 €/MOIS</b> <b>PREMIUM :</b> <b>4,65 €/MOIS</b>
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Commande de carte en urgence	
Rédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	

### MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne <sup>2</sup>	<b>2,00 €/MOIS</b> <b>PREMIUM :</b> <b>2,60 €/MOIS</b>
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte mensuelle « écopage »	
Assurance SécuriEPARGNE SécuriEPARGNE Premium	
Relevé global des avoirs épargne/crédit (annuel) (trimestriel) en Premium	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial	

### MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium	<b>3,45 €/MOIS</b> <b>PREMIUM :</b> <b>4,30 €/MOIS</b>
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : <ul style="list-style-type: none"><li>• alerte achat à distance</li><li>• mini relevés (hebdomadaire)</li><li>• alerte temps réel de gestion</li></ul>	

### LES OPTIONS

Assurance SécuriZEN	<b>1,90 €/MOIS</b>
Assurance SécuriLIVRETS	<b>1,90 €/MOIS</b>

<sup>1</sup> La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

<sup>2</sup> Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

## Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

### Dégressivité Tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	<b>COMPRIS ENTRE 4,55 € ET 5,60 €</b>
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	<b>COMPRIS ENTRE 5,61 € ET 7,90 €</b>
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	<b>COMPRIS ENTRE 7,91 € ET 9,99 €</b>
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	<b>ÉGAL À 10,00 € ET PLUS</b>

EN + : Les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

### Avantages Tarifaires Supplémentaires pour les titulaires de Compte à Composer

A partir du 2 <sup>ème</sup> Compte à Composer et suivants	<b>-50% DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE</b>
Avantage location de coffre-fort	<b>-10% DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE</b>



# Irrégularités et incidents

## Commission d'intervention

### Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provisions...):

• plafond par opération	8,00 €
• plafond journalier	8,00 €
• plafond mensuel	80,00 €

Montant des plafonds applicables pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base :

• plafond par opération	4,00 €
• plafond journalier	4,00 €
• plafond mensuel	20,00 €

Une exonération totale des commissions d'intervention est appliquée par la Caisse régionale spécifiquement pour la clientèle en situation de fragilité financière titulaire de l'offre spécifique. (cf.rubrique correspondante p.20)



### Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

## Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	18,50 €
Frais par saisie-attribution ou conservatoire	100,00 €
Frais de mise en place de paiement direct de pension alimentaire	100,00 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 100,00 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	24,60 €/CHÈQUE



## Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	9,00 €
Frais de lettre d'information pour dépassement de découvert depuis 30 jours	13,75 €
<b>En cas d'interdiction bancaire :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques</li> </ul>	31,45 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	15,70 €
<b>Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision<sup>1</sup> :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 € (frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)</li> </ul>	30,00 €/CHÈQUE
<ul style="list-style-type: none"> <li>montant du chèque supérieur à 50,00 € (frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)</li> </ul>	50,00 €/CHÈQUE
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	7,75 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution de carte après notification	GRATUIT
<b>Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision<sup>2</sup> :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>si l'opération est &lt; 20,00 €</li> </ul>	MONTANT DE L'OPÉRATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>si l'opération est ≥ 20,00 €</li> </ul>	20,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision	GRATUIT
Frais par virement rejeté pour un autre motif que le défaut de provision	GRATUIT
Frais par virement occasionnel incomplet	GRATUIT

**Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :**

<ul style="list-style-type: none"> <li>les commissions d'intervention</li> <li>les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision</li> <li>les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé</li> <li>le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision</li> <li>les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision</li> <li>les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision</li> <li>les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques</li> <li>les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire</li> <li>les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque</li> </ul>	25,00 € /MOIS
--	------------------

<sup>1</sup> Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

<sup>2</sup> Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



# Découverts et Crédits <sup>1</sup>

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

## Découverts

### Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Montant minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs trimestriels <sup>2</sup>	4,00 €/TRIMESTRE

### Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE MINORÉ DE 3 POINTS
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	0,10 €
Frais de dossier : mise en place ou renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE <sup>3</sup>	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

<sup>1</sup> Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

<sup>2</sup> Montant forfaitaire perçu en application de l'article R314-9 du code de la consommation : Lorsque le montant des découverts ponctuels non convenus ou non formalisés (dépassement) est inférieur à un montant fixé par arrêté du ministre chargé de l'économie et des finances, il est perçu pour chaque opération un minimum forfaitaire qui n'est pas pris en compte pour déterminer le taux annuel effectif global. Les mineurs sont exonérés de ces frais.

<sup>3</sup> Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 38.

## Crédits à la consommation

### Crédit renouvelable

#### Crédit Renouvelable Supplétifs

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

[NOUS CONSULTER](#)

#### Peuvent être associées au Crédit Renouvelable Supplétifs :

- une carte Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger (sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette) et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement.
- une assurance emprunteur<sup>1</sup>

[NOUS CONSULTER](#)

Frais de dossier

**GRATUIT**

### Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

**Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel**

[NOUS CONSULTER](#)

**Eco-PTZ (Classique, Prime Rénov')**

[NOUS CONSULTER](#)

**Eco-prêt "Habiter Mieux"**

[NOUS CONSULTER](#)

**Regroupements de crédits** (Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)

[NOUS CONSULTER](#)

**Prêt Rachat de crédit**

[NOUS CONSULTER](#)

Frais de dossier

**1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ  
(MAXI. 432,00 €)**

**Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû**

**GRATUIT**

**Assurance Emprunteur<sup>1</sup>**

[NOUS CONSULTER](#)

## Crédits Immobiliers

### Crédit Immobilier

**Prêt à Taux Zéro (PTZ)**

[NOUS CONSULTER](#)

**Prêt à l'accession sociale (PAS)**

[NOUS CONSULTER](#)

**Prêt conventionné**

[NOUS CONSULTER](#)

**Prêt Épargne Logement**

[NOUS CONSULTER](#)

**Prêt Tout Habitat**

[NOUS CONSULTER](#)

**Crédit relais**

[NOUS CONSULTER](#)

**Frais de dossier<sup>2</sup>:**

**1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ**

• montant minimum

**490,00 €**

• sur le prêt PAS

**MAXI. 500,00 €**

• sur le prêt Épargne Logement, PTZ

**GRATUIT**

• sur les prêts Eco-PTZ

**GRATUIT**

• sur prêt conventionné, Prêt Tout Habitat

[NOUS CONSULTER](#)

**Assurance Emprunteur<sup>1</sup>**

[NOUS CONSULTER](#)

**Assurance perte d'emploi tarif de base<sup>1</sup>**

**0,10 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ  
/AN/ASSURÉ**

<sup>1</sup> Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 38.

<sup>2</sup> Non applicable pour certains prêts réglementés, dont prêt à taux zéro, Eco-PTZ, prêt Epargne Logement.

## Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter <sup>1</sup>	27,50 €
Modification de la date d'échéance	27,50 €
Modification de la périodicité	27,50 €
Modification de prêt avec avenant complexe (garantie, durée, objet, emprunteur)	1 % DU CAPITAL RESTANT DÛ (MINI 565,00 € - MAXI 1 070,00 €)
Frais administratifs liés à une modification de prêt sans avenant	175,00 €
Attestations diverses liées au prêt	15,45 €/ATTESTATION
Lettre d'Information annuelle des cautions	GRATUIT
Rédition de tableau d'amortissement	27,50 €
Réaménagement de prêt :	
• frais de dossier de réaménagement	2 % DU CAPITAL RESTANT DÛ (MINI. 550,00 €)
• frais de dossier de réaménagement sur le prêt PAS	MAXI. 500,00€
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	15,45 €/LIGNE DE PRÊT MAXI. 3 LIGNES
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016	GRATUIT
Duplicata de contrat de prêt	27,30 €
Décompte de remboursement de crédit consommation	GRATUIT
Mise en place de nantissement de :	
• produits financiers du Crédit Agricole <sup>2</sup> (dont parts de SCPI)	50,00 €
• produits financiers hors Crédit Agricole (dont parts de SCI/SCPI)	300,00 €
• parts sociales (Société civile ou commerciale)	300,00 €
Mainlevée de garantie (hypothèque)	
• mainlevée partielle	160,00 €
• mainlevée totale	160,00 €
Mainlevée de gage ou de nantissement (hors fonds de commerce) :	
• produits financiers du Crédit Agricole <sup>2</sup> (dont parts de SCPI)	50,00 €
• produits financiers hors Crédit Agricole (dont parts de SCI/SCPI)	300,00 €
• parts sociales (Société civile ou commerciale)	300,00 €
Mise en place d'une pause non contractuelle	54,50 €
Frais d'appel d'échéance (autre que mensuel)	5,25 €
Report d'échéance	GRATUIT
Frais d'étude en cas de délégation d'assurance externe (pour les crédits immobiliers)	GRATUIT

## Cautionnements bancaires

Commission annuelle	2,46 % DU MONTANT DE L'ENGAGEMENT
Frais de mise en place	112,00 €

<sup>1</sup> Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire.

<sup>2</sup> Y compris Predica, Premundi, Indosuez.



# Épargne et Placements financiers

## Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque (livrets et assimilés)	GRATUIT
Transfert de compte vers une autre banque : Plan Épargne Logement, Compte Épargne Logement ou Plan Épargne Populaire	150,00 €
Mandat d'épargne - Mandat d'épargne + <sup>1</sup>	5,20 €/MOIS

## Épargne disponible

Livret A, Compte sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire. Les livrets pour les jeunes sont traités à la rubrique "Offres pour les Jeunes".

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

## Épargne moyen/long terme

### Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement (PEL)

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie) <sup>2</sup>	
Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
Rémunération	NOUS CONSULTER
Frais de gestion	NOUS CONSULTER

## Placements financiers

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D. 221-111-1 du code monétaire et financier.

## Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un Compte-Titres, d'un PEA / PEA-PME ou d'un PER individuel compte-titres	GRATUIT
Transfert de Compte-Titres dans la limite d'un plafond de 150,00€ : • par ligne	37,50 €
Transfert de PEA / PEA-PME dans la limite d'un plafond de 150,00€ : • par ligne de titres cotés • par ligne de titres non cotés	15,00 € 37,50 €



### Bon à savoir !

En cas de transfert du plan d'un organisme vers un autre, les frais de garde prélevés par le premier organisme au cours de l'année du transfert ne peuvent excéder une part du plafond des droits de garde, proportionnelle à la durée effective de gestion du plan par cet organisme au cours de l'année. Lorsque les frais ont déjà été prélevés et qu'ils excèdent cette part, la différence est restituée au titulaire (art. D 221-111-1 Code monétaire et financier).

Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	16,50 €
Opposition sur titre	GRATUIT

<sup>1</sup> Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

<sup>2</sup> Contrat souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 38.

Ordre annulé, non exécuté **GRATUIT**

**Frais sur titre non coté :**

- souscription / échange **1,20 % DANS LA LIMITE DE 200,00 €**
- gestion des dividendes **21,00 €**
- cession **1,20 % DANS LA LIMITE DE 150,00 €**

Mise en nominatif (administré ou pur) **GRATUIT**

Gestion conseillée **À PARTIR DE 68,00 €/TRIMESTRE**

Gestion conseillée option Titres Vifs **À PARTIR DE 136,00 €/TRIMESTRE**

Mandats de gestion **NOUS CONSULTER**

## Ordre de bourse en France <sup>1</sup>

### SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET

	Compte-Titres	PER individuel compte-titres (Gestion libre)	PEA / PEA- PME <sup>2</sup>
--	---------------	--	--------------------------------

**INVEST STORE INITIAL :**

- % du montant de l'ordre **0,60 % MINI. 9,00 €**
- frais fixes à la ligne **GRATUIT**

**INVEST STORE INTÉGRAL <sup>3</sup> :**

- ordre ≤ 1 100 € **0,99 €**
- ordre > 1 100 € **0,09 %**

### SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE

	Compte-Titres	PER individuel compte-titres (Gestion libre)	PEA / PEA- PME <sup>2</sup>
--	---------------	--	--------------------------------

**INVEST STORE INITIAL :**

- % du montant de l'ordre **1,10 % MINI. 14,65 €**
- frais fixes à la ligne **6,77 €**

**INVEST STORE INTÉGRAL <sup>3</sup> :**

- ordre ≤ 1 100 € **0,99 €**
- ordre > 1 100 € **0,09 % + FRAIS  
FIXES 9,99 €**

### SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ

(uniquement dans le cadre de l'offre Invest Store Intégral et de la détention d'un compte-titres)

	Compte-Titres	PER individuel compte-titres (Gestion libre)	PEA / PEA- PME <sup>2</sup>
--	---------------	--	--------------------------------

**Frais proportionnels**

Taux appliqué chaque jour au solde par valeur des positions espèces SRD (achats - vente) jusqu'à la cession ou la liquidation de ces positions

**0,02 %  
MINI. 4,05 €**

	EURIBOR 1 MOIS + 0,20 % MINI. 3,85 €	-	-
--	--	---	---

### AUTRES SERVICES

Commission sur OPCVM externe **GRATUIT**

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole **NOUS CONSULTER**

<sup>1</sup> Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

<sup>2</sup> Limités à 0,5 % du montant de l'opération pour les titres cotés si elle est réalisée par voie dématérialisée, et à 1,2 % dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE. Plafonds de 1,2 % du montant de l'opération pour les titres non cotés. Les opérations relatives aux titres qui ne sont pas réalisées sur une plateforme de négociation ne donnent pas lieu à prélèvement d'autres frais que les droits d'entrée prélevés lors de la souscription. Si aucun frais de souscription n'est perçu, ou s'ils sont acquis au fonds, le gestionnaire du plan peut prélever une commission de souscription respectant les plafonds.

<sup>3</sup> Si moins de 24 ordres exécutés sur l'année : 99,00 €/an.

## Ordres de bourse sur bourses étrangères<sup>1</sup>

	Invest Store Initial	Invest Store Intégral
Opération sur bourses étrangères Compte-Titres	2,50 % du montant de l'ordre avec MINI. 39,90 €	0,60 % du montant de l'ordre avec MINI. 9,99 €
Opération sur bourses étrangères PEA/PEA-PME	Par Internet 0,50 % du montant de l'ordre Par téléphone 1,20 % du montant de l'ordre	

## Droits de garde

Les droits de garde sont prélevés en mars 2025 sur les valeurs au 31/12/2024.

**Les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral (voir tarification du service en page 7) sont exonérés de droits de garde sur les " Organismes de Placement Collectif " du groupe Crédit Agricole et sur toutes les actions.**

PAR AN			
	Valeurs du Groupe Crédit Agricole	Valeurs hors du Groupe Crédit Agricole	
	Compte-Titres, PER Titres (gestion libre) et PEA/PEA-PME	Compte- Titres	PER Titres (gestion libre) et PEA/PEA-PME
Commission proportionnelle au montant du portefeuille <sup>2</sup>	0,30 %	0,50 %	0,40 %
Frais par ligne de titre coté/OPC <sup>2</sup>	GRATUIT	5,00 €	
Frais par ligne de titre non coté	-	-	15,00 € *

\* Titres non cotés exonérés de commission proportionnelle

**Montant des droits de garde (commission proportionnelle + frais par ligne) au minimum de 20,00 €<sup>3</sup> et au maximum de 384,00 €.**

Pour les PEA/PEA PME, pas de frais minimum, et au maximum 0,4 % de la valeur du plan majoré des frais de lignes.



### Bon à savoir !

#### Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Compte sur Livret, Livret d'Épargne Populaire, Livret Jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'Épargne Logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

<sup>1</sup> Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

<sup>2</sup> Gratuit pour les parts sociales, actions du Crédit Agricole SA et CCI Atlantique Vendée. Les encours sous mandat de gestion sont exonérés.

<sup>3</sup> Pas de commission minimum pour le PEA/PEA-PME.

## Métaux précieux et or

### ACHAT

Courtage et commission	4 % (MINI. 90,00 €)
Sac plombé	9,20 €
Effigies spéciales :	
• 20 F Louis Napoléon Bonaparte	4,55 €
• Napoléon III 20 F et 10 F lauré et non lauré, génie	1,15 €
• recherche date	1,15 €

### VENTE

Courtage et commission	4 % (MINI. 90,00 €)
Impôt	11,50 % (dont 0,50 % CSG/RDS)
Essayage lingot : frais essai bulletin	65,50 €
Frais essai avec refonte	114,50 €
Refonte avec recherche de titre en or fin	152,60 €
Frais expertise sans vente	1 €/PIÈCE (MINI. 9,20 €)
Frais retour agence < 3 kg	54,60 €
Frais retour agence de 3 à 5 kg	98,35 €
Frais retour agence de > 5 à 8 kg	135,95 €
Frais retour agence de > 8 à 10 kg	196,95 €



## Offres pour les Jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans ou dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

## Tenue de compte

Tenue de compte actif	GRATUIT
Mini-relevés de compte par SMS (2/semaine)	1,25 €/MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (alerte sur seuil, solde ou opération)	GRATUIT

## Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique : Mastercard Mozaïc Black ou Mastercard Mozaïc Black Sociétaire <sup>1</sup> )	1,00 €/AN
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	1,00 €/AN

<sup>1</sup> Réservée aux 16 à 17 ans.



## Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Les jeunes âgés de 18 à 25 révolus détenteurs d'un Compte à Composer ou d'un Compte-Service (produits qui ne sont plus commercialisés) bénéficient de 50% de réduction sur la cotisation des cartes suivantes : Mastercard Standard et Visa Classic.

## Cartes qui ne sont plus commercialisées

### Cotisations carte pour les 12 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : **Mastercard Mozaïc** 1,00 €/AN

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) : **Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde** 1,00 €/AN

### Cotisations carte pour les 18 / 25 ans

	Avec Compte à Composer	Sans Compte à Composer
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) : <b>Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde</b>	17,85 €/AN	17,85 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : <b>Mastercard Mozaïc</b>	9,75 €/AN	19,55 €/AN
Fourniture d'une carte de débit <b>Mozaïc de retrait</b>	11,40 €/AN	11,40 €/AN

## Paie ment et retrait par carte

### Paie ment par carte

Pour les titulaires de cartes Gold Mastercard ou Visa premier jusqu'à 30 ans, Mastercard Mozaïc, Mastercard Mozaïc Black, Mastercard Mozaïc Black Sociétaire.

Paie ment par carte en euro <sup>1</sup> dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) **GRATUIT**

Paie ment par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) :

- frais fixes **GRATUIT**
- frais variables **GRATUIT**
- + frais de conversion monétaire <sup>2</sup>

Autres paie ments par carte <sup>3</sup> :

- frais fixes **GRATUIT**
- frais variables **GRATUIT**
- + frais de change éventuels

<sup>1</sup> Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°2021/1230 du 14 juillet 2021).

<sup>2</sup> L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : [ca-av.fr/frais-de-conversion-monnaire](http://ca-av.fr/frais-de-conversion-monnaire).

<sup>3</sup> Opérations de paie ment hors champ d'application du règlement européen n°2021/1230 du 14 juillet 2021.

## Retrait d'espèces par carte

Pour les titulaires de cartes Gold Mastercard ou Visa premier jusqu'à 30 ans, Mastercard Mozaïc, Mastercard Mozaïc Black, Mastercard Mozaïc Black Sociétaire

### Retrait d'espèces par carte en euro<sup>1</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

#### Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 <sup>ÈME</sup> RETRAIT/MOIS
Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 <sup>ÈME</sup> RETRAIT/MOIS
Mastercard Mozaïc Black	GRATUIT	GRATUIT
Mastercard Mozaïc	GRATUIT	GRATUIT

Autres cartes => Cf. tableau page 10

### Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) :

- frais fixes GRATUIT
- frais variables GRATUIT
- + frais de conversion monétaire<sup>2</sup>

#### Autres retraits d'espèces par carte<sup>3</sup> :

- frais fixes GRATUIT
- frais variables GRATUIT
- + frais de change éventuels<sup>4</sup>

## Autre opération sur moyen de paiement

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (jusqu'à 25 ans inclus)	GRATUIT
Virement international 1/mois (hors commission de change - 1% mini. 17,20 €)	GRATUIT

## Offres groupées de services

### Cotisation à une offre groupée de services

Offre Globe Trotter Entre 18 et 30 ans inclus (voir page 18)	2,00 €/MOIS
Offre Essentiel Entre 18 et 25 ans inclus (voir pages 16-17)	4,00 €/MOIS
Offre Premium Entre 18 et 25 ans inclus (voir pages 15-16)	8,00 €/MOIS
Offre Prestige Entre 18 et 25 ans inclus (voir pages 14-15)	35,00 €/MOIS

<sup>1</sup> Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°2021/1230 du 14 juillet 2021).

<sup>2</sup> L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : [ca-av.fr/frais-de-conversion-monetaire](http://ca-av.fr/frais-de-conversion-monetaire).

<sup>3</sup> Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°2021/1230 du 14 juillet 2021.

<sup>4</sup> Des frais de change éventuels peuvent être appliqués par l'établissement financier du commerçant étranger.

## Cotisation à une offre groupée de services (suite)

(produit qui n'est plus commercialisé)

Compte à Composer entre 18 et 25 ans inclus	RÉDUCTION DE 50 % SUR LA COTISATION	
Comptes-Services (cotisation mensuelle ancienne gamme, produit qui n'est plus commercialisé)	Compte-Service Option 1	2,60 €/MOIS
	Compte-Service Option 2	3,55 €/MOIS
	Compte-Service Option 3	4,85 €/MOIS
	Compte-Service Mozaïc	3,70 €/MOIS

## Incidents et irrégularités

<b>Commission d'intervention</b> (jusqu'à 25 ans inclus) Réduction sur les plafonds de commission d'intervention prévus à la rubrique irrégularités et incidents Cf. page 24.	50 % MAXI 1/JOUR
---	---------------------

## Crédits et Découverts

Autorisation de découvert	NOUS CONSULTER
Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 25 ans inclus)	NOUS CONSULTER
Prêt étudiant (jusqu'à 30 ans inclus)	NOUS CONSULTER
Good Loc	NOUS CONSULTER
Frais de dossier sur prêt étudiant ou prêt avance jeune	GRATUIT
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Rédition de tableau d'amortissement pour les prêts amortissables	GRATUIT
Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « autres opérations liées aux crédits » page 28.

## Épargne et placements financiers

<b>Livret Tiwi</b> (0 / 11 ans) :	
• ouverture	GRATUIT
• taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
<b>Livret Jeune</b> (12 / 25 ans) :	
• ouverture	GRATUIT
• taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
<b>Droits de garde</b> jusqu'à 25 ans inclus (Compte-Titres, PEA/ PEA-PME, PER TITRES)	GRATUIT

## Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18 / 31 ans <sup>1</sup>	NOUS CONSULTER
---	----------------

<sup>1</sup> Voir mentions légales de l'assureur en page 38.



## Opérations à l'étranger

### Chèque

Encaissement d'un chèque sauf bonne fin < 150 € en euros ou en devises	12,60 €
Encaissement d'un chèque sauf bonne fin > 150 € en euros ou en devises	25,20 €
Encaissement d'un chèque crédit après encaissement	25,20 €
Frais d'envoi DHL sur les chèques en crédits après encaissement	47,30 €
Commission de change sur toute opération en devises	18,10 €
Emission d'un chèque tiré sur l'étranger	22,25 €

### Autres opérations

Frais de tenue de compte en devises	12,70 €/MOIS
Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets : voir page 10	



## Assurances et Prévoyance

### Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé	NOUS CONSULTER
L'assurance des accidents de la vie	NOUS CONSULTER
L'assurance dépendance : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance décès : • fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré • contrat d'assistance	NOUS CONSULTER 6,00 €/AN
L'assurance obsèques : • contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré • contrat d'assistance	NOUS CONSULTER 19,97 €/AN

### Assurance pour vos biens

L'assurance automobile	NOUS CONSULTER
L'assurance multirisque habitation	NOUS CONSULTER
L'assurance garantie locative	NOUS CONSULTER
L'assurance deux roues	NOUS CONSULTER
L'assurance tous mobiles	NOUS CONSULTER

## Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique

[NOUS CONSULTER](#)

## Assurance Emprunteur

[NOUS CONSULTER](#)

## Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : <b>SécuriCOMPTE Plus</b> <sup>1</sup>	24,00 €/AN/COMPTE	50,40 €/AN/COMPTE
<b>SécuriWEB</b>	15,00 €/AN/COMPTE	30,00 €/AN/COMPTE
<b>SécuriBUDGET</b>	20,40 €/AN/COMPTE	
<b>SécuriPROTECTION</b> (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)		24,00 €/AN/COMPTE
<b>SécuriEPARGNE</b>	3,00 €/AN/COMPTE	22,56 €/AN/COMPTE
<b>SécuriLIVRETS</b>	22,80 €/AN/ASSURÉ	-
<b>SécuriZEN</b>	22,80 €/AN/ASSURÉ	-

**SécuriTRESORERIE** (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

Tranches de découvert	Prix
≤ 300 €	16,20 €/AN/COMPTE
de 301 € à 2 000 €	24,00 €/AN/COMPTE
> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN	36,00 €/AN/COMPTE

**SécuriTRESORERIE** (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

Tranches de découvert	Prix
≤ 500 €	16,20 €/AN/COMPTE
de 501 € à 2 000 €	24,00 €/AN/COMPTE
> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN	36,00 €/AN/COMPTE

<sup>1</sup> La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

## ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 954 ([www.oriass.fr](http://www.oriass.fr)).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA. Les prestations d'assistance des contrats «Garantie Assistance décès», «Vers l'Autonomie Assistance» et «Assistance Obsèques» sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en oeuvre par EUROP ASSISTANCE France, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384€, dont le siège social est sise 11-17 avenue François Mitterrand, 93 210 Saint Denis, immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 403 147 903 et par PREVEISO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PREDICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 ([www.oriass.fr](http://www.oriass.fr)). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



## Succession

### Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession :

- < à 2 000 €
- ≥ à 2 000 €

**EXONÉRÉS**

**1% DES AVOIRS**

**MINI. 90,00 € - MAXI. 715,00 €**

### Frais de gestion annuels

(lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 12 mois)

**85,00 €/AN**

### Forfait pour dossier « régime matrimonial de communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint »

**42,00 €**

La gestion d'une succession d'un client âgé de moins de 26 ans est exonérée de ces frais.



## Bon à savoir !

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs (hors assurance vie) des comptes individuels et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès.



## Autres Services

### Banque Privée

Convention Crédit Agricole Banque Privée

[NOUS CONSULTER](#)

### Expertise Séparation - Divorce

Accompagnement Séparation - Divorce

[NOUS CONSULTER](#)

### Protection des particuliers

- La télésurveillance<sup>1</sup> :
  - formule Initiale **À PARTIR DE 19,90 €/MOIS**
  - formule Intégrale **À PARTIR DE 29,90 €/MOIS**
- La téléassistance à domicile<sup>2</sup> **À PARTIR DE 29,90 €/MOIS**
- La téléassistance mobile<sup>2</sup> **À PARTIR DE 42,90 €/MOIS**

### Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique) :

- accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.com](http://www.mercipourlinfo.com) **48,00 €/AN**
- mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régala, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08 €/AN**

Merci pour l'info Premium (version numérique) :

- accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.com](http://www.mercipourlinfo.com) **18,00 €/AN**
- le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08 €/AN**

Merci pour l'info Essentiel (version numérique) :

- accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an
- accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.com](http://www.mercipourlinfo.com) **12,00 €/AN**
- le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08 €/AN**

<sup>1</sup> Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

<sup>2</sup> Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792.



## Autres Services (suite)

### Magazines (Suite) Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

#### Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 €/AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° par an, + 1 hors-série par an précédé de 2 n° offerts)	22,90 €/AN
Régal (Abonnement de 6 n°/an, + 2 hors-série par an précédé de 2 n° offerts)	27,90 €/AN
Maison Créative (Abonnement de 6 n°/an, + 1 hors-série par an précédé de 2 n° offerts)	23,90 €/AN
Détours en France (Abonnement de 8 n°/an, + 3 hors-série par an précédé de 2 n° offerts)	49,80 €/AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)	19,90 €/AN
Parents (Abonnement de 9 n°/an, + 1 hors-série par an précédé de 2 n° offerts)	25,90 €/AN



### Bon à savoir !

**Service clients Uni-Médias** : pour toute question relative aux publications

 **N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.



# Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

## Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (Internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

## Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

## Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

## Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

## Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

## Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

## Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

## Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

## Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

## Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

## Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

## Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).





## Résoudre un litige

---

### En premier recours amiable : votre agence et le service client

**Votre agence.** Votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte ou sur l'utilisation des services mis à votre disposition et répondre à vos éventuelles réclamations.

**Le service client.** Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre service client. Il s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend.

Vous avez toujours la possibilité de formuler votre réclamation à l'oral ou par messagerie instantanée. Dans ce cas, si la réponse qui vous a été apportée ne vous donne pas immédiatement entière satisfaction et si vous ne disposez pas d'une copie datée de votre réclamation, nous vous invitons à la formuler par écrit. Notez que sans réclamation formulée par écrit, vous ne pourrez pas saisir le médiateur.

Pour saisir notre service client, vous pouvez écrire par courrier postal à l'adresse suivante : Crédit Agricole Atlantique Vendée, Service Qualité Relations Clients, Route de Paris 44949 Nantes Cedex 9, ou par mail : [servicerelationsclients@ca-atlantique-vendee.fr](mailto:servicerelationsclients@ca-atlantique-vendee.fr).

Votre agence ou le service client accuse réception de votre réclamation écrite dans un délai maximal de 10 jours ouvrables à compter de l'envoi de votre réclamation. Votre agence ou le service client apporte une réponse à votre réclamation écrite dans un délai de 2 mois au plus tard à compter de l'envoi de votre réclamation.

### Les cas particuliers :

- Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.

- Si la réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :

- Concernant les contrats assurés par Pacifica : Service Consommateurs Pacifica 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15
- Concernant les contrats assurés par Predica : Predica – Service Clients 75724 Paris Cedex 15
- Concernant les contrats assurés par CAMCA : CAMCA – service clients - 53 rue La Boétie, 75008 Paris

A compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevrez un accusé de réception dans les **10 jours ouvrables** et une réponse à votre réclamation au plus tard dans un délai de **2 mois**.

### En dernier recours amiable : le médiateur

La saisine d'un médiateur est le dernier recours amiable.

Vous pouvez saisir gratuitement et par écrit l'un des médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence :

- sous réserve que, vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence et du service client de votre Caisse régionale (ou de votre compagnie d'assurance) par une réclamation écrite ; ou
- en tout état de cause dans un délai de deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu.

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). A compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

**Le Médiateur bancaire** doit être saisi par écrit pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement), de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par votre Caisse régionale :

- soit par voie électronique : <http://lemediateur.bf.fr/formulaire-reclamation-mediateur/>
- soit par voie postale : Madame la Médiatrice de la Fédération Bancaire Française (FBF) CS 15175422 PARIS Cedex 09

**Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)** doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à des produits ou services financiers : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par Internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site Internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>)

**Le Médiateur de l'Assurance** doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à l'application ou l'interprétation de contrats d'assurance ne relevant pas de leur commercialisation : par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site Internet du Médiateur à l'adresse suivante [www.mediationassurance.org](http://www.mediationassurance.org).

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>







[www.ca-atlantique-vendee.fr](http://www.ca-atlantique-vendee.fr)

#### Document informatif à vocation non-publicitaire

Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : La Garde - route de Paris - 44949 Nantes Cedex 9. 440 242 469 RCS Nantes. N° TVA : FR 57 440 242 469. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 954. Titulaire de la carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce, Gestion immobilière, numéro CPI44012022 0000 00026 délivrée par la CCI de Nantes-Saint Nazaire, bénéficiant de la Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA - 53 Rue La Boétie 75008 PARIS. N° Identifiant Unique CITEO : FR234287\_03EVGJ.

Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 Place de Budapest 75436 PARIS.

Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 Place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex.

Contrôlée par la Banque Centrale Européenne (Kaiser strasse 29-60311 Francfort sur le Main Allemagne).

Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02

